



Protection civile

District Nyon

Prangins, le 26 mars 2026

Extrait des décisions

Séance du Conseil intercommunal du 25 mars 2026

Dans sa séance ordinaire du 25 mars 2026, l'assemblée des délégués du Conseil intercommunal de l'ORPC, représentée par 42 communes sur 47, exprimant 114 voix sur 170, a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 19 - 2021-2026 relatif aux Comptes 2025

- Vu le préavis du Comité de Direction N° 19 – 2021-2026 relatif aux comptes 2025 ;
- Entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide :

1. D'adopter les comptes 2025 de l'ORPC du District de Nyon tels que présentés ;
2. D'en donner décharge au boursier ;
3. D'en donner décharge au Comité de Direction.

Postulat N° 2 2021/2026 - Un accès sécurisé pour la caserne

- Vu le postulat relatif à un accès sécurisé pour la caserne de Prangins ;

Décide :

- De prendre en considération ce postulat et de le renvoyer au CODIR pour étude et rapport.

Bureau du Conseil intercommunal

Le Président

François Martignier



La Secrétaire

Alexandra Wainwright



Rte de l'Étraz 120
1197 Prangins
T + 41 22 365 18 30
F + 41 22 365 18 31
orpc.nyon@vd.ch